



# PAYER SON LOYER

Plusieurs modes de paiement sont à votre disposition pour payer chaque mois votre loyer. Le prélèvement automatique est à privilégier car il est le plus simple et le plus pratique.

1

## LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE



### LE PRINCIPE

Votre compte bancaire ou postal est prélevé tous les mois du montant de l'échéance.

**Quand ?** Le 5, le 10 ou le 15 du mois, à votre convenance.

### COMMENT FAIRE ?

Remplissez le formulaire disponible dans votre agence accompagné d'un RIB. Remettez le tout à votre agence pour qu'il soit enregistré. Vous signez ensuite l'autorisation de prélèvement.

### LES +

- + **Inutile d'y penser tous les mois.**
- + **Aucun risque de retard.**
- + **Souple : vous pouvez à tout moment décider de l'arrêter.**
- + **Seul votre loyer est prélevé, les régularisations de charges font l'objet d'un paiement distinct.**

2



## SUR INTERNET LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

### LE PRINCIPE

Vous payez en ligne sur le site Internet de l'office. **Quand ?** À la date qui vous convient le mieux, même en dehors de nos horaires d'ouverture.

### COMMENT FAIRE ?

Rendez-vous sur [www.oph-plainecommunehabitat.com](http://www.oph-plainecommunehabitat.com), avec à portée de main votre n° de locataire (présent sur votre avis d'échéance ou votre carte locataire) et votre carte bancaire. Cliquez sur « payez votre loyer en ligne » et suivez les instructions.

### LES +

+ Un service **accessible** partout 7j/7 et 24h/24. + **Souple** : vous réglez le montant de votre choix.

# PAYER SON LOYER

3

## LE TIP



### LE PRINCIPE

Vous utilisez le TIP qui se trouve en bas de votre avis d'échéance.

### COMMENT FAIRE ?

Datez et signez le TIP et renvoyez-le à votre agence ou au siège ou déposez-le à votre gardien avant le 5 du mois, accompagné de votre RIB.

## UNE DIFFICULTÉ POUR PAYER VOTRE LOYER ?

Si vous rencontrez une difficulté financière, même passagère, prenez contact rapidement avec votre gestionnaire locative et sociale en agence pour, ensemble, trouver une solution.



4

## LE PAIEMENT EN ESPÈCES

### LE PRINCIPE

Vous payez en espèces avec le système Eficash de La Poste.

### COMMENT FAIRE ?

Rendez-vous à votre bureau de Poste avec votre avis d'échéance (l'avis d'échéance est indispensable !).

5

## VOUS POUVEZ AUSSI...

Payer par chèque en joignant le TIP, par mandat compte ou par virement bancaire.

### + D'INFOS auprès de votre agence :

Agence Nord ■ 01 48 26 58 38  
Agence Nord-Est ■ 01 48 29 96 00  
Agence Sud ■ 01 55 84 04 60  
Agence Est ■ 01 49 92 40 00